

Département : **NORD**
Arrondissement : **LILLE**
Canton : **ARMENTIERES**

COMMUNE D'ERQUINGHEM-LYS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 8 FEVRIER 2023

Envoyé en préfecture le 10/02/2023

Reçu en préfecture le 10/02/2023

Publié le

ID : 059-215902024-20230210-20230208DEL8-DE

20230208DEL8
S²LO

NOMBRE :

De conseiller en exercice	29
De présents	25
De votants	29
Pour	29
Contre	
Abstention	

OBJET :

**MARCHE DE LA RESTAURATION
SCOLAIRE ET DU PORTAGE DES
REPAS A DOMICILE :
LANCEMENT D'UNE NOUVELLE
CONSULTATION DU 1^{ER}
SEPTEMBRE 2023 AU 31 AOUT
2026**

DELIBERATION :

Publiée le 10 février 2023

*Rendue exécutoire le 10 février
2023*

*Adressée au contrôle de Légalité
(Préfecture de LILLE DRCL) le 10
février 2023*

Le maire certifie que le compte rendu
de cette délibération a été affiché à la
porte de la Mairie ;

Le : 10 février 2023

Et que la convocation du Conseil avait
été faite

Le : 25 janvier 2023

Le Maire
D'ERQUINGHEM-LYS

Visa de la secrétaire de séance

Madame Alizée GRATIEN

L'an deux mille vingt-trois, le 8 février,

Le Conseil Municipal de la commune d'ERQUINGHEM-LYS s'est réuni après convocation légale, salle de la « Lucarne » dans l'enceinte de l'Espace Agoralys, 120 rue Delpierre, afin de tenir sous la présidence du Maire, sa séance plénière ;

Etaient Présent(e)s, les Conseillers Municipaux :

Mmes et Mrs. BEZIRARD Alain, DOUCHET Vincent, Laetitia PANIEZ, BOULINGUEZ Jacky, PACCEU Karine, LANNOO Michel, GRATIEN Christelle, OERLEMANS Benoît, PREUDHOMME Annie, PACCEU Victor, CAMPHYN Pierre, JOUCLA Olivier, LEROY Michael, BEZIRARD Alban, DUBURCQ Jean-Pierre, ZAGULA Marie-Claude, LIESSE Joëlle, BENOIT Danielle, BIERVLIET François, VANHILLE Bénédicte, HENZE Ludovic, CHARPENTIER Caroline, CAMPHYN Marie-Maud, DUGRAIN Thomas, GRATIEN Alizée ;

Etaient excusés avec procuration, absents :

*Mme Valérie CLOUET, procuration donnée à M. Alban BEZIRARD,
Mme Christine BOCKAERT, procuration donnée à M. Ludovic HENZE,
M. Pierre DASSONVILLE, procuration donnée à M. Alain BEZIRARD,
Me Vanessa LARD, procuration donnée à Me Alizée GRATIEN,*

Madame Alizée GRATIEN a été désignée secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-5 du CGTC ;

Le marché d'appel d'offres pour la restauration scolaire, les repas à domicile, arrivera à échéance le 31 août 2023.

Le marché comprend la restauration scolaire, des centres de loisirs sans hébergement, des repas à domicile aux personnes âgées ou atteintes d'un handicap, en liaison froide.

La prestation actuelle, est assurée par la société API RESTAURATION.

Conformément au Code de la commande publique, la procédure mise en place pour trois ans nécessite le renouvellement la consultation.

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire et en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal autorise à **l'unanimité**, Monsieur le Maire ou son représentant par délégation à lancer une nouvelle procédure d'appel d'offres dans les mêmes termes que précédemment.

Le marché avec le nouveau prestataire sera établi pour une durée de trois ans, du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2026.

Adopté Pour Ampliation
Le Maire